

Situation de la pêche récréative dans la région de Mostaganem.

DAOUDI Mohamed¹, BACHIR BOUIADJRA Benabdellah¹, MOKHTAR Brahim², SIFI Mustapha²,
BEHMENE Ibrahim Elkhali¹, GARCIA CHARTON José Antonio³

¹ Laboratoire des Sciences et Techniques de Production Animale, Département des Sciences de la Mer et de l'Aquaculture, Université de Mostaganem, SNV

² Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques, Mostaganem

³ Département d'Écologie et d'Hydrologie, Université de Murcia, Espagne

ARTICLE INFO

Mots clés:

pêche récréative,
flottille,
Mostaganem,
autorisation de pêche,
production halieutique,
CPUE.

RÉSUMÉ

Cette étude vise à établir une description sur la pêche récréative dans la région de Mostaganem, en traitant des données sur une période s'étalant entre 2008 et 2020, à partir des documents et informations récoltés sur les caractéristiques de la flottille (chalutiers, senneurs, petits métiers et plaisanciers) et son évolution dans le temps, et sur les statistiques de pêche et de production halieutique.

En résultat, nous constatons une nette dominance du nombre des plaisanciers par rapport aux chalutiers, sardiniers et petits métiers, avec un taux de 75 % de la flottille globale représenté par 776 unités. Un nombre qui ne cesse d'augmenter depuis les années 2008, en présentant un taux d'évolution de plus de 550 % en une décennie, en parallèle avec le nombre d'autorisations délivrées par la Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques de Mostaganem (DPRH) qui est passé de 02 autorisations de pêche à 321 en 2020.

Cela a engendré un bond remarquable dans le nombre de sorties, passé de 9000 à 26000 sorties par an, et dans la production halieutique qui était de 139 tonnes en 2008 contre une production de 345 tonnes en 2018 soit une évolution de plus de 200 %, avec une production par unité d'effort CPUE, très fluctuante dans le temps, en marquant un minimum de 230 Kg/unité par an, et un maximum de plus d'une tonne (1200kg /an).

1.Introduction

La richesse halieutique est l'une des ressources naturelles les plus importantes que l'homme a exploitées depuis l'Antiquité et est toujours une source de nourriture et d'économie grâce à la pêche. En Algérie, ce secteur est considéré comme une activité économique à part entière, par sa capacité à contribuer à l'alimentation des besoins alimentaires de la population.

Avec plus de 1280 Km de côte, l'Algérie est l'un des pays Méditerranéens les plus riche en ressource halieutique, dont la production halieutique nationale a atteint 120 354 tonnes en 2018 contre 108 300 tonnes en 2017 (ONS, 2018). Cette production a été assurée par l'ensemble de la flottille algérienne tous types confondus, dont elle est composée principalement des chalutiers, sardiniers et petits métiers, cependant, la pêche récréative reste totalement négligée et pas prise en

considération dans l'estimation de la production globale.

La pêche de plaisance n'est pas considérée comme une pêche commerciale mais comme une activité de loisir et dont le produit est destiné à l'autoconsommation, ce qui n'est pas le cas dans les pratiques des pêcheurs récréatifs en réalité.

Cette pêche plus ou moins organisée, est pratiquée par des petites embarcations en utilisant différents engins et techniques de pêche par un nombre important de pratiquants dans la région de Mostaganem qui ne cesse d'augmenter dans le temps et qui ciblent différentes espèces pélagiques et démersales.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cette étude, dont elle vise à établir une description sur la pêche récréative dans la région de Mostaganem, et de donner un aperçu sur les captures et les techniques de pêche utilisées, ainsi que le développement de cette activité de pêche

*Corresponding author.

E-mail address: daoudimohamed89@gmail.com

Received 27 October 2022; Received in revised form 16 February 2023;

Accepted 01 March 2023

dans le temps où l'état de la connaissance est très limité..

2.Réglementation et Définition

La pêche plaisancière (récréative) comprend tout exercice de la pêche à titre de sport ou de loisir et dans un but non lucratif (Loi 01-11 ; FAO, 1998 ; Pitcher et Hollingworth, 2002). Donc, le produit de cette pêche est destiné à l'autoconsommation et ne peut être en aucun cas exposé à la vente.

Cette pêche est pratiquée par des petites barques d'une dimension allant de 3 à 6 m avec une puissance motrice variant de 9 à 40 CV en utilisant des différents engins et techniques de pêche (Sahi et Bouaicha, 2003) (filet maillant, trémail, palangre, ligne à main...), dont on cible des poissons démersaux (pageot, rouget), petit pélagiques (allache et saurel), gros pélagiques (thon rouge et thonine) et mollusques (sépia, poulpe et calmar).

3.Zone d'étude

La façade maritime de Mostaganem s'étale sur une distance de 124,5 km, et qui s'étend de l'embouchure de la Macta à l'Ouest au cap Negrava à l'Est (fig. 1), en comptant 09 sites de débarquement pour les plaisanciers, dont 03 ports : Sidi lakhdar, Mostaganem et Salamandre.

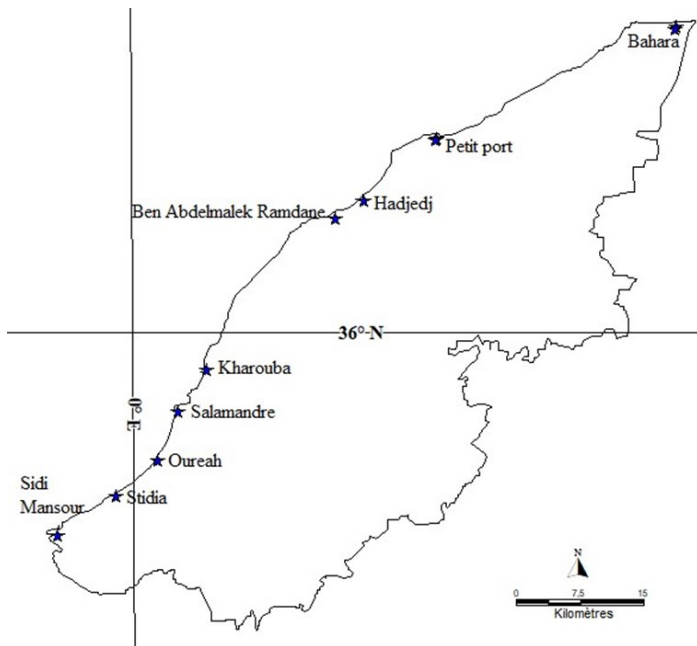


Fig. 1. Carte géographique de la région de Mostaganem .

4.Méthode d'étude

Nous avons collecté des données officielles sur la pêche récréative et professionnelle auprès de la Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques (DPRH) de Mostaganem afin de recenser l'évolution de la pêche récréative entre la période allant de 2008 à 2018 et de son ampleur dans la zone d'étude ainsi que son impact sur l'écosystème marin.

Ces données regroupent les caractéristiques de la flottille (chalutiers, senneurs, petits métiers et plaisanciers) et son évolution dans le temps, ainsi que la production halieutique des différents groupes d'espèces pêchées au niveau des ports et sites d'échouage.

Les captures par unité d'effort sont obtenues en estimant les captures annuelles débarquées par la pêche récréative par rapport à l'effort de pêche appliqué par cette flottille, dont l'effort de pêche est estimé comme le nombre d'embarcations actives.

5.Résultats & discussion

Dans cette dernière décennie la flottille de pêche dans la région de Mostaganem a connu des légères modifications dans le nombre des embarcations par l'injection de quelques chalutiers et sardiniers, cependant nous constatons une forte évolution dans le nombre d'unités de pêche de la flottille plaisancière, en passant de 116 unités en 2008 à 642 unités en 2018 (fig. 2), soit un taux d'évolution de plus de 550 % en une décennie, ce qui est énorme et alarmant.

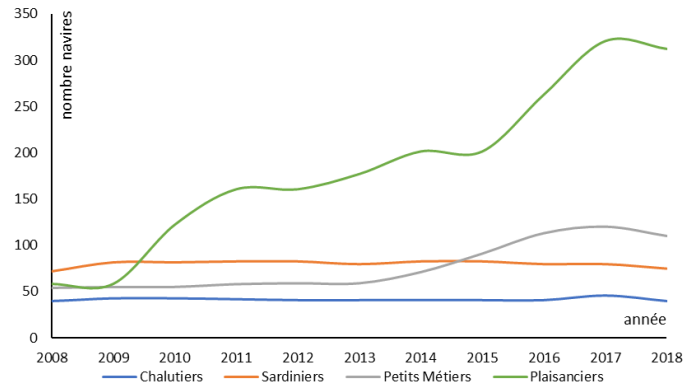


Fig. 2. Évolution de la flottille de pêche dans la région de Mostaganem .

Une même allure se présente pour les autorisations de pêche, qui passent de 2 autorisations en 2008 à 321 en 2020 (fig. 3), ce qui représente une augmentation vertigineuse et une menace sérieuse pour les autres types de métiers et sur la ressource halieutique d'une manière globale à la wilaya de Mostaganem.

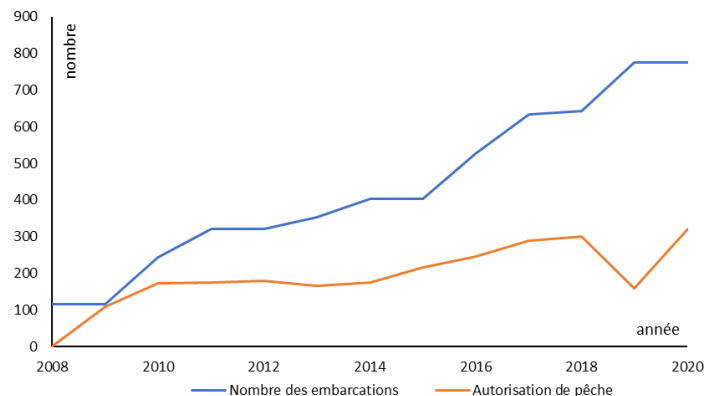


Fig. 3. Évolution du nombre d'embarcations et d'autorisations de pêche plaisancière .

La flottille de pêche de la wilaya de Mostaganem est constituée de 1025 unités de pêche, dont 48 chalutiers, 152 sardiniers, 49 petits métiers en plus de 776 unités de pêche récréative (DPRH 2021).

Nous constatons que les plaisanciers dominent la flottille en nombre d'embarcations par un pourcentage de 75 % de la flottille

globale dans la région de Mostaganem (fig. 4), représentés par 776 unités, un nombre qui ne cesse d'augmenter depuis les années 2008 en parallèle avec le nombre d'autorisations de pêche..

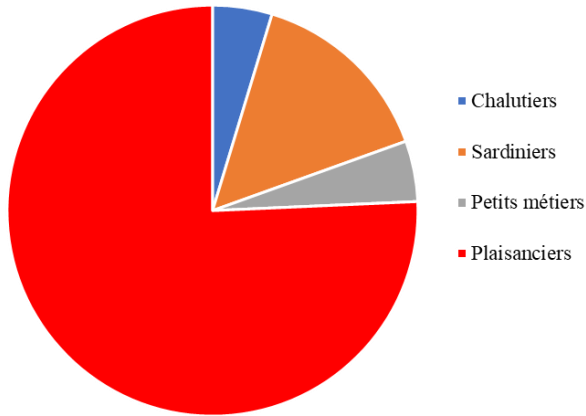


Fig. 4. Nombre d'unités de pêche par type de flottille

L'ensemble de ces embarcations se répartissent sur 9 sites d'échouage le long de la côte Mostaganemoise, et participent activement à l'extraction de la ressource halieutique, en constituant une sérieuse compétition déloyale avec les autres types de métiers professionnels dont l'activité principale est la pêche.

Par ailleurs, le nombre de sortie en mer prend la même allure d'évolution, en passant de 12 000 sorties en 2008 à 26 000 en 2018 (fig. 5), en montrant un taux d'évolution de 200 % en 10 ans.

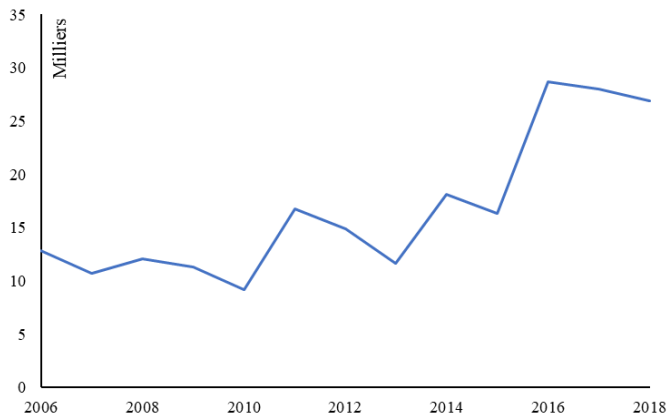


Fig. 5. Nombre de sorties annuelles de la flottille plaisancière

En effet, suite à cette évolution faramineuse de l'activité de pêche plaisancière, sa production halieutique montre un saut remarquable, en passant de 139 tonnes en 2008 à 345 tonnes en 2018 (fig. 6), soit une évolution de plus de 248 %.

Cette activité a participé à l'extraction de la ressource halieutique par une production de plus de 3200 tonnes durant la période allant de 2008 à 2018 toutes espèces confondues, soit une production moyenne de 300 tonnes/an, une production non négligeable pour une catégorie de pêche de loisir.

La production halieutique récréative a connu quelques fluctuations durant la période d'étude, en constatant une forte augmentation dans les débarquements à partir de 2013 pour atteindre un maximum de production dans les années 2016-2017 avec une production de plus de

700 tonnes/an (fig. 6), cela est principalement due à la grande évolution dans le nombre d'embarcations plaisancières.

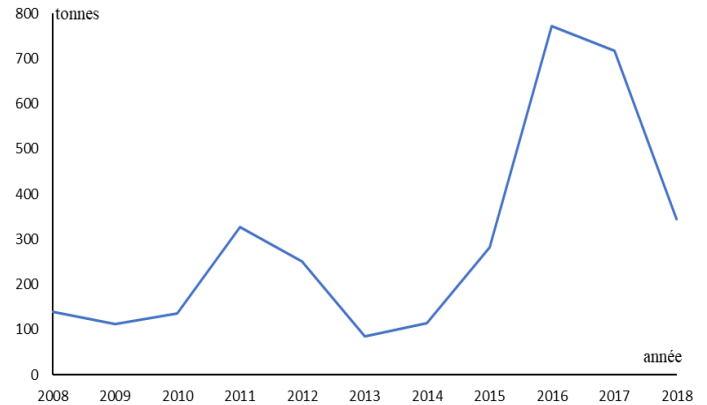


Fig. 6. Production halieutique plaisancière dans la région de Mostaganem

La production par unité d'effort est très fluctuante, en marquant un minimum de 230 Kg/unité par an, et un maximum de plus d'une tonne (1200 kg /an), avec une allure descendante dans le temps en dépit de l'augmentation considérable du nombre d'embarcations (fig. 7), cela est peut-être due à la diminution du nombre des embarcations actives surtout dans les zones de contrôle, à savoir les ports de Salamandre, Mostaganem et Sidi Lakhdar.

Ainsi, il semble qu'on a un manque d'informations sur la production halieutique des embarcations qui sont actives au niveau des abris de pêche tels que la plage de Bahara, Kharouba et Hadjadj qui comptent plus de 50 embarcations chacune.

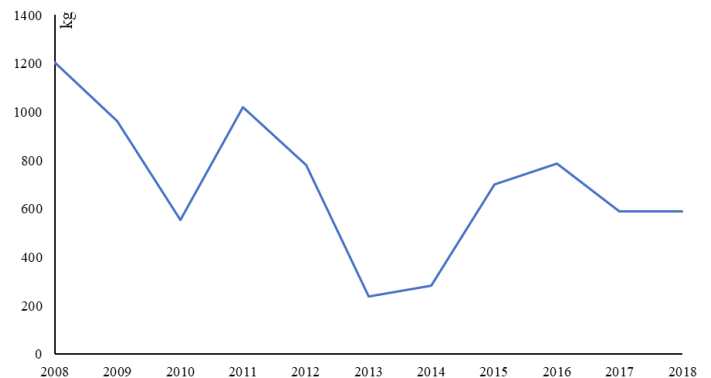


Fig. 7. Évolution de la CPUE en kg/unité

En effet, les captures de la pêche, ont enregistré une baisse générale de la production durant toute la période du confinement, dans la plupart des wilayas algériennes. Une amélioration est apparue en avril (début d'application des mesures de la deuxième phase) (FAO, 2021)

On estime donc qu'une grande partie de la pêche récréative échappe au contrôle (suite aux sites dispersés et éloignés avec un accès difficile pour certain, et le grand nombre de pêcheurs, face au nombre réduit des agents de contrôle ...).

En comparant la production halieutique des plaisanciers avec les autres types de flottilles nous avons un taux de débarquement de 4 %

de la production globale (fig. 8), une production qui est loin d'être négligeable, surtout quand on sache qu'elle est vendue de différentes façons au lieu d'être autoconsommée comme indique la loi et échappe ainsi à tout type de contrôle .

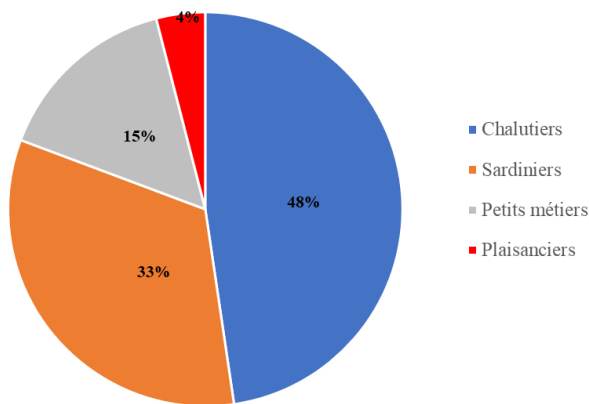


Fig. 8. Production halieutique par type de flottille en 2018 .

Comme indiqué plus haut, On signale ainsi une insuffisance des agents collecteurs de données par rapport à la flottille et au nombre des sites existants, ce qui entraîne pas mal de pratiquants qui échappent au contrôle et entrave par la suite le bon suivi et la collecte des données fiables.

6. Conclusion

Nous signalons qu'une nette et rapide évolution de la pêche récréative a été enregistrée dans la région de Mostaganem et qui ne cesse d'augmenter dans le temps, depuis les années 2008, en présentant par cela une véritable concurrence déloyale, dans l'extraction de la ressource halieutique, avec les autres types de flottilles dont la seule et la principale activité est la pêche.

Par cela, cette activité de pêche engendre des quantités de ressources halieutiques pêchées et débarquées de plus en plus importantes, en exerçant une pression de pêche sur la ressource halieutique, qui reste totalement négligée et inconnue, en représentant un impact néfaste directe sur l'écosystème marin.

Il faut donc accorder une attention particulière à ce secteur de pêche qui reste assez mal connu et entièrement négligé par les autorités le long du littoral Mostaganemois.

Références

- Babali N., Kacher M., Belhabib D., Louanchi F., Pauly D. (2018). Recreational fisheries economics between illusion and reality: The case of Algeria. *PLoS ONE* 13(8): e0201602. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0201602>.
- Décret exécutif n°96-121 du 18 Dhou el Kaada 1419 correspondant au (6 Avril 1996) fixant les modalités de l'exercice de la pêche, Journal Officiel De La République Algérienne n° 22, du 22 Dhou El kaada 1419, 10 Avril 1996, 6-12.
- Décret exécutif n° 03-481 du 19 Chaoual 1424 correspondant au 13 Décembre 2003 fixant les conditions et les modalités d'exercice de la pêche, Journal Officiel De La République Algérienne n° 78, du 20 Chaoual 1424, 14 Décembre 2003, 8-14.

Décret exécutif n° 04-86 du 26 Moharram 1425 correspondant au 18 Mars 2004 fixant les tailles minimales marchandes des ressources biologiques, Journal Officiel De La République Algérienne n° 18, du 03 Safar 1425, 24 mars 2004, 5-11.

DPRH, 2021. Flottille dans la région de Mostaganem.

FAO. (2016). La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2016. *Contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition de tous*. Rome. 224 p. ISBN 978-92-5-209185-1. <https://www.aprapam.org/images/migrate/2017/09/situation-mondiale-peches-et-aquaculture-FAO-2016.pdf>

FAO, 1998. Directives Techniques pour une Pêche Responsable - *Pêches Continentales*. FAO, Rome.

Loi 01-11 du 11 Rabie Ethani 1422 correspondant au 3 Juillet 2001 relative à la pêche et l'aquaculture, Journal Officiel De La République Algérienne N° 36, du 16 Rabie Ethani 1422, 8 Juillet 2001, 2-13.

O.N.S., 2018. Les principaux indicateurs du secteur de la pêche (2016-2017).

Pitcher, T.J., Hollingworth, C.E., 2002. Recreational Fisheries: Ecological, Economic and Social Evaluation. Fish and Aquatic Resources Series. *Blackwell Science, Oxford, England, 271 p.*

Sahi M. A. et Bouaicha M. 2003. La pêche artisanale en Algérie. *Doc. FAO-COPEMED, mai 2003.*